

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Soutien à la chercheuse turque Pinar Selek

Le conseil scientifique du CNRS exprime sa profonde solidarité envers notre collègue, la sociologue turque Pinar Selek, réfugiée politique en France et membre associée de l'UMR8245 « Migrations et société » (CNRS-IRD-Université de Nice), victime depuis 19 ans d'un insupportable harcèlement judiciaire dans son pays.

Accusée de terrorisme, persécutée suite à ses recherches sur les Arméniens, les Kurdes, et les minorités, Pinar Selek est de nouveau poursuivie après avoir été acquittée à quatre reprises par les tribunaux turcs. Pinar Selek est exilée en France depuis 2009. Elle a poursuivi ses recherches dans des UMR CNRS à l'Université de Strasbourg, puis à l'ENS de Lyon.

Le 25 janvier 2017, la plus haute juridiction turque a interjeté appel et requis la perpétuité contre Pinar Selek. Cette réquisition annule la décision d'acquittement prise suite à l'appel de ses avocats en juin 2014. Le cas de Pinar Selek devient aujourd'hui emblématique de la répression subie par nombre de nos collègues turcs.

A la suite des lois édictées par le gouvernement turc dans la période récente, si Pinar Selek venait à être condamnée par contumace, ce seraient les membres de sa famille vivant en Turquie, en premier lieu son père avocat de 86 ans et sa soeur, qui en paieraient les frais (privation de leurs biens, rétention de passeports etc.).

Le conseil scientifique demande au gouvernement français d'intervenir auprès du gouvernement turc en faveur de Pinar Selek et pour que la famille de cette dernière ne subisse aucune mesure répressive.

Bruno Chaudret
Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 25 avril 2017

Votants : 19 Pour, 0 Contre, 0 Abstention